

2 millions

C'est le nombre de personnes recensées en France le 24 juin dans les 201 points de rassemblements et cortèges qui ont couvert l'ensemble du territoire.

La puissance et la détermination qui ont caractérisé les grèves et les manifestations unitaires font du 24 juin la journée d'action interprofessionnelle la plus forte de l'année 2010. Elle a été soutenue par 68% de la population. Un grand nombre de salariés de toutes professions et de toutes générations a su relever le défi. Une majorité de français refuse la mise en œuvre d'une réforme des retraites parmi les plus brutales d'Europe, conçue avant tout pour répondre aux injonctions des marchés financiers au détriment de l'emploi et de la consolidation du système de retraite solidaire par répartition.

Le gouvernement doit entendre les revendications syndicales, les aspirations à plus de justice sociale.

A l'évidence, c'est un conflit de plus grande ampleur qui se dessine si le gouvernement persiste dans ses intentions.

La CGT estime que, forte de l'immense succès de cette mobilisation, l'intersyndicale est confortée dans sa démarche et pour préparer d'autres initiatives.

La CGT considère que l'actuel projet de réforme des retraites ne doit pas être soumis à l'examen du Conseil des Ministres le 13 juillet prochain. Elle exige l'ouverture d'un vrai cycle de négociations avec les syndicats des salariés afin d'arrêter les dispositions de nature à pérenniser le système et le niveau des retraites.



Branche Poste

Bilan social 2009

La Poste (maison mère) vient de publier son bilan social 2009.

D'entrée, il nous inspire ces premières réflexions : 43936 emplois à temps complet (représentant 62000 agents) ont disparu depuis 2002, date de prise de fonctions de l'actuel PDG.

Pour la même période : 6270 personnes en plus sur la classe 4 (qui représente toujours péniblement 6,4% de l'ensemble des effectifs) et 11300 emplois en moins sur la classe 3 (malgré l'intégration de près de 20000 agents de maîtrise en Capro !).

54,2% des cadres et 61,2% des cadres supérieurs sont... des hommes. Les femmes pour leur part représentent 52% des promotions, oui mais : 30% de celles des cadres supérieurs !!!

Et il n'y en a encore aucune parmi les 10 rémunérations les plus importantes.

Et on appelle ça un bilan « social ».

Santé au travail

La santé au travail est une bataille que la CGT mène depuis des années.

Le courrier de notre Fédération CGT adressé à JP Bailly le 31 mai 2010 et la lettre du syndicat des médecins de La Poste ont mis sur le devant de la scène les conséquences que peut entraîner la stratégie de La Poste sur l'état de santé de son personnel.

Confrontée à des situations souvent dramatiques, la CGT exige que les négociations sur ce dossier sensible se poursuivent.

Outre le fait de s'insurger et de réagir sur des cas de suicides, de licenciements de travailleurs handicapés ou d'inaptes, il est plus que temps de replacer l'emploi, l'organisation du travail, le service public, les salaires, la reconnaissance de la pénibilité et la retraite au centre de solutions alternatives.

Branche Télécoms

L'avenant sur l'intéressement bien en deçà d'un vrai treizième mois

La CGT n'a pas signé cet accord triennal 2009-2011 sur l'intéressement qui ne garantit nullement le paiement de la force de travail.

La CGT a répété que cet accord et son avenant ne font que renforcer le caractère aléatoire de cette prime dont le montant ne peut que baisser quoique fassent les salariés, avec une formule indexée sur des critères de Qualité de Service sans donner les moyens humains et financiers pour les réaliser.

Par rapport aux prévisions et indicateurs en 2008, l'intéressement versé cette année a baissé de presque 10% et, de nouveau avec un indice de qualité de service prévu à la baisse, France Télécom créé les conditions d'une diminution de cette prime pour 2011. Aujourd'hui l'intéressement représente 6% du salaire annuel. Le 13^{ème} mois en représente 8,3%. Dans le calcul d'une juste répartition des richesses, France Télécom doit instaurer le 13^{ème} mois.

Un bilan social 2009 à l'image de "l'ancien" FT !

Le bilan 2009 est celui de la cupidité ou de la loi du marché et des dirigeants de l'entreprise qui refusaient d'entendre les élus CGT.

A la CGT nous disons haut et fort plus jamais ça ! Maintenant, il faut passer des écrits aux actes. L'année 2009 et son bilan social montrent bien que le malaise au sein de l'entreprise allait arriver à son point culminant.

La CGT préfère maintenant se tourner vers l'année 2010 qui doit voir une nette amélioration. Elle revendique, que dès 2010, la direction de France Télécom investisse 3 milliards d'euros avec des mesures concrètes :

en ré internalisant l'ensemble des activités et des emplois, en proposant des CDI à temps plein à tous les précaires, en investissant plus dans le très haut débit et augmenter les salaires c'est bon pour l'emploi, la croissance, le financement des retraites et de la protection sociale.

Échos

Les mensonges du MEDEF

Le Sénat vient d'adopter en première lecture le projet de loi complétant les dispositions relatives à la démocratie sociale pour les Très Petites Entreprises (TPE). Dans l'étude d'impact réalisée en amont, on peut lire que le MEDEF s'est opposé à la mise en place de commissions paritaires destinées à représenter les salariés des TPE en invoquant « un manque de fondement conventionnel dans la mesure où la position commune ne prévoyait pas un tel dispositif ». Pourtant, dans ce texte du 10 avril 2008, il était convenu de se donner « les moyens de renforcer l'effectivité de la représentation collective des salariés ». Ainsi le MEDEF, épaulé par la CGPME, n'hésite pas à se parjurer devant la représentation nationale. Inquiétant pour la démocratie, non ?

Retraites

Retraites : les stagiaires paieront aussi l'addition !

Génération Précaire, le collectif de défense des stagiaires, souligne que les stagiaires vont aussi être pénalisés par la réforme des retraites annoncée, car ils travaillent mais ne cotisent pas pour la retraite. Si l'entreprise verse au stagiaire une gratification supérieure à 417,09 €/mois, le surplus est soumis aux cotisations sociales sauf celles pour la retraite complémentaire et pour l'assurance chômage permettant notamment d'acquérir des droits pour la retraite.

Ainsi, pour valider un trimestre de retraite en 2010, il faut percevoir une rémunération trimestrielle de 1.772 € bruts soumise à cotisation. Ce qui est loin d'être le cas de la majorité d'entre eux.

Réforme : un plus lourd tribut pour les femmes !

En 2007, 44% des femmes ont une retraite complète contre 86% des hommes. Le gouvernement prétend « appliquer le principe d'une augmentation de la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie ».

C'est lourd de danger pour les femmes, dont l'espérance de vie est plus élevée, mais « en bonne santé » elle devient quasiment identique (à 60 ans : six mois d'écart) en sachant que la pénibilité au travail se conjugue aussi au féminin !

Pour les fonctionnaires, le durcissement des conditions de départ et l'augmentation des cotisations vont creuser les inégalités dans ce secteur où les femmes sont particulièrement nombreuses et pour 33% d'entre elles à temps partiel.

La réforme des retraites, pour ce qui est des femmes : elles ont compris, merci !

International

Une levée timide

Le gouvernement israélien a annoncé jeudi l'allègement du blocus de la bande de Gaza, un peu plus de deux semaines après l'assaut sanglant d'une flottille d'aide humanitaire à destination de l'enclave palestinienne, en autorisant des marchandises civiles à pénétrer dans la bande.

Ce qui est requis, c'est une levée totale du blocus. Les marchandises et les hommes doivent être libres d'entrer et de sortir. Gaza a notamment besoin de matériaux de construction, qui doivent être autorisés sans restrictions.

Ce que refuse le gouvernement israélien aux importations privées.

L'ONU appelle Israël à autoriser toutes les marchandises à l'exception de quelques-unes.

La bonne solution serait de lever ce blocus inhumain !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/Cadres

Échos

Salariés Sans-papiers : première victoire,

Après un premier mouvement en Ile de France en 2008, grèves et occupations de sites par les travailleurs Sans-papiers ont repris depuis octobre 2009. Elles ont fait apparaître de nombreux secteurs employant de la main d'œuvre démunie de titre de séjour : l'intérêt, le nettoyage, le BTP, l'aide à domicile, cuisines de grands restaurants, fournisseurs de grands commanditaires publics...

Avec le principe de régularisation par le travail, le gouvernement a accepté son harmonisation par des « ajustements » pour permettre d'accélérer les dossiers, « de mieux tenir compte des spécificités de certains secteurs professionnels » et de donner leur chance à des personnes travaillant chez différents employeurs.

Les employés à la personne, entre autres, isolées et précaires voient là de nouveaux espoirs de stabilité.

Salaires

59% des salariés jugent que leur rémunération a baissé

La crise a fait exploser les chiffres du chômage mais elle fragilise aussi les salariés qui conservent leur emploi. C'est ce qui ressort d'un sondage publié par les Echos.

Plus de 3 salariés sur 4 estiment leur situation impactée par la crise et 59% des personnes interrogées évoquent une perte de rémunération. Ce taux monte à 64% dans le privé.

Pour améliorer son pouvoir d'achat, une majorité envisage de changer d'emploi, ou de fonction, mais estime qu'elle sera freinée dans ses projets par le manque d'opportunités. Les salariés concernés précisent qu'ils « ne comptent que sur leurs propres forces car ils sont très pessimistes sur l'efficacité des institutions et sur les politiques mises en œuvre ».

La clause de bonne fortune !

Ainsi donc, le gouvernement envisage tout simplement de geler le salaire des fonctionnaires de 2011 à 2013, rien que ça !

Et pourquoi ? Tout simplement à cause de la crise ! Cette crise financière qui a vu les Etats secourir les banques, puis ces dernières regonfler leurs profits pour ensuite miser contre ces mêmes Etats qui leur avaient tendu la main ! On marche sur la tête.

Comme en Grèce, au Portugal ou en Espagne, les premiers payeurs seraient les serveurs de l'Etat, les fonctionnaires, au nom de quoi ?

Le fameux point d'indice, base du traitement des fonctionnaires, pourrait donc être gelé pendant 3 ans, en revenant même sur une augmentation de 2010 actée. Par contre le gouvernement prévoit une « clause de bonne fortune » au cas où la croissance serait plus forte que prévue !

Égalité

Marche des fiertés : Liberté et Egalité pour tous !

La CGT a participé dans plusieurs villes de France aux marches des fiertés Lesbienness, Gays, Bi et Trans (LGBT), dont celle de Paris pour réclamer l'égalité pour tous et toutes, quelles que soient l'orientation sexuelle et l'identité de genre ; et lutter contre l'ensemble des discriminations. Elle a exigé, avec l'Inter LGBT, les autres associations et les autres organisations syndicales présentes dans la marche, la liberté et l'égalité pour toutes et tous, partout et toujours !

Comme chaque année, en assurant sa participation, la CGT a rappelé son engagement dans la lutte contre toutes les formes de discriminations.

Elle poursuit son action pour que toutes les personnes puissent enfin être considérées de la même façon.